

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2267

Edition du  
16 décembre 2019

DANS CE NUMÉRO

---

**«La voix des poètes et des philosophes dans la politique»** (Wolf Linder)

Une manifestation politico-culturelle de la NSH

**UBS et Credit Suisse: trop modeste renforcement des exigences de fonds propres** (Jean-Daniel Delley)

Les banques systémiques internationales continuent de représenter un risque

**Renouveau des trains de nuit: pas pour la Suisse occidentale** (Michel Béguelin)

Le traitement indigne des seuls passagers en provenance d'Italie dans le train de nuit Paris-Venise et retour, interdit d'arrêt en Suisse

**La densification d'une zone à bâtir demande une politique du logement ambitieuse** (Michel Rey)

La pratique de la ville de Nyon en matière de construction fournit des pistes intéressantes

**Courbet et Hodler, même combat!** (Pierre Jeanneret)

«Courbet/Hodler. Une rencontre», sous la dir. de Diana Blome et Niklaus Manuel Güdel, Genève, Ed. Notari, 2019, 252 pages

# «La voix des poètes et des philosophes dans la politique»

Une manifestation politico-culturelle de la NSH

Wolf Linder - 15 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35851>

(Réd.) Il y a 100 ans, le poète Carl Spitteler recevait le prix Nobel de littérature. A cette occasion, la [Nouvelle Société Helvétique](#) a organisé samedi 14 décembre 2019 à Zurich un débat sur le rôle politique des écrivains en Suisse. Du très riche exposé de Wolf Linder qui introduisait la discussion, nous extrayons les propos concernant le nobélisé de 1919 et Gottfried Keller, deux écrivains moins connus de ce côté de la Sarine.

Le sujet proposé, *La voix des poètes et des philosophes dans la politique*, pourrait sembler provocateur à beaucoup de gens. En effet, les acteurs culturels se plaignent souvent que la Suisse constitue un terrain difficile pour leur travail, et les intellectuels sont en proie à la méfiance du public envers tout ce qui semble académique. Mais surtout, ni les poèmes ni les récits ne semblent jouer un rôle important dans la définition de la politique suisse, qui paraît plutôt se nourrir d'actions terre-à-terre et de compromis.

Je souhaite contredire cette idée par une antithèse: les écrivains et les philosophes participent intensément à la vie politique suisse. Depuis les débuts de la Suisse en tant qu'Etat moderne et jusqu'à l'heure actuelle, ils ont toujours tenté d'exercer une influence

sur la politique.

## Le chantre de l'unité nationale

Cela vaut tout d'abord pour [Carl Spitteler](#) (1854-1924), qui a été célébré partout dans le pays cette année, non seulement comme poète, mais aussi comme lauréat du prix Nobel de littérature. Car aujourd'hui, il y a 105 ans jour pour jour, Spitteler prononçait son célèbre discours, *Notre point de vue suisse*, devant cette même Nouvelle Société Helvétique qui nous a invités à ce débat. Le discours de Spitteler constitue clairement une intervention dans la politique, une intervention qui a eu un effet considérable sur l'opinion publique et l'état d'esprit du pays. A une époque décisive, celle du début de la première guerre mondiale, alors que de nombreux Alémaniques admiraient l'Empire allemand et que les Romands ne juraient au contraire que par la Grande Nation, un poète a sonné l'alarme, attirant l'attention sur la division menaçant notre pays. Spitteler a fait appel à notre capacité à dépasser nos différences internes grâce à la compréhension mutuelle. Et il a exigé que la Suisse défende son propre point de vue, indépendant de celui de ses voisins [...]

## Critique sociale et préoccupation écologique

Venons-en à [Gottfried Keller](#) (1819-1890). On sait qu'il n'était pas seulement poète, mais également chancelier d'Etat du canton de Zurich, et qu'il avait reçu le mandat, lui qui n'était pas croyant au sens usuel du terme, d'écrire les [«Bettagsmandate»](#) [[Mandements du Jeûne](#)] du canton de Zurich. Le fait qu'il fût dans ses jeunes années un partisan convaincu du jeune Etat national est attesté par son *Ode à la Suisse* [...]. Ce poème de cinq strophes figurait autrefois dans presque tous les répertoires de base des chœurs populaires [...].

Mais laissons maintenant l'ode à la patrie derrière nous et lisons le Keller ultérieur, un autre Keller. Il était profondément déçu par la nouvelle démocratie et les bouleversements de l'économie, qui avaient évolué très différemment de ce qu'il avait espéré. Son roman *Martin Salander* brosse une critique sociale lourde de sombres pressentiments:

*«Il viendra un temps où, dans notre pays comme ailleurs, de grandes masses d'argent s'accumuleront, sans avoir été acquises et épargnées de manière sérieuse.... alors on verra clairement si le fil et les*

*couleurs de notre drapeau  
seront encore de valeur.»*

Et, d'une certaine manière en précurseur des écologistes actuels, Keller prophétisait:

*«Un temps viendra où le trésor noir du soleil sera consumé sous la terre, en moins de siècles que les millénaires qui avaient été nécessaires à l'amasser.*

*Ensuite, on dépendra de l'électricité. Mais, alors que les forêts naturelles sont déjà en train d'être dévorées, lentement mais sûrement, où seront les forces hydrauliques domestiquées qui sont censées faire fonctionner les machines électriques? [...]*

*Voilà à quoi nous conduira l'injonction folle: plus, plus, toujours plus!*

*Qui engloutira le "suffisant".»*

## **L'impact politique des poètes et des philosophes**

Leurs paroles ont-elles une

quelconque influence, ou s'agit-il seulement de paroles emportées par le vent?

Spitteler nous donne une première réponse. Comme les politiciens, il se servait de la parole pour faire bouger les choses. Toutefois, contrairement aux politiciens, il n'avait à disposition aucun autre instrument de pouvoir pour rallier des partisans. Il n'avait aucune influence pour amener son point de vue au cœur des votations populaires. Et il ne jouissait pas d'une popularité importante. Il n'avait que la parole, et pourtant sa parole subsiste.

C'est justement cette absence de pouvoir qui a fait la force de Spitteler. Il portait à la connaissance du public les sujets qui le préoccupaient, indépendamment de tout lien d'intérêt. Il exprimait des choses qui n'avaient pas été dites par les politiciens élus, et que peut-être, ces derniers ne pouvaient dire avec la même intensité et la même crédibilité.

Les mots de Spitteler ont contribué à surmonter la fracture, profonde à l'époque, entre Romands et Alémaniques. C'est justement un poète souvent exubérant qui a sobrement attiré l'attention sur la distinction qu'il convient d'opérer entre sympathie personnelle et raison politique. Ce faisant, en 1914, dans un savant équilibre entre engagement et retenue, il a fait passer l'intérêt commun pour la voie raisonnable.

Faire un tel usage de la liberté d'écrivain demandait du courage. Et c'est en cela que résident finalement la crédibilité et l'influence de Spitteler au-delà de son époque, même s'il s'agit d'une influence incertaine. Quoi qu'il en soit, sa contribution est entrée dans la réflexion politique. Il a aidé la société suisse à prendre conscience de son unité politique et de son identité. Malgré le *Röstigraben*, les *Welsches* et les Suisses alémaniques sont unis aujourd'hui.

## **UBS et Credit Suisse: trop modeste renforcement des exigences de fonds propres**

Les banques systémiques internationales continuent de représenter un risque

---

Jean-Daniel Delley - 06 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35825>

Le Conseil fédéral resserre un peu la vis de la réglementation bancaire. Mais les grands instituts financiers conservent

une marge de manœuvre suffisante pour prendre des risques inconsidérés. En cas de coup dur, l'Etat sera toujours là

pour sauver les meubles.

La [révision](#) de l'ordonnance sur les fonds propres est destinée à

renforcer les exigences de liquidités nécessaires dans le cas d'un scénario de crise. Jusqu'à présent les banques dites systémiques, à savoir celles dont la faillite mettrait en danger l'économie nationale, devaient détenir des fonds propres correspondant au moins à 5% de la somme de leur bilan. De plus elles avaient l'obligation de disposer d'un coussin de liquidité supplémentaire de 4% de cette même somme. Cette deuxième exigence répond à la crainte que les banques en difficulté utilisent une grande partie de leurs fonds propres pour sauver leurs activités à l'étranger au détriment de leurs positions en Suisse.

Pour UBS et Credit Suisse, ce coussin passe maintenant à 5%. Ce point supplémentaire représente pour les deux banques une somme de 24 milliards de francs sous forme d'emprunts rapidement convertibles en cas de besoin, pour un coût annuel de quelque 170 millions par an. Analysant cette information, la [NZZ](#) elle-

même conclut: le contribuable n'a aucune garantie de ne plus passer à la caisse en cas de faillite de ces banques.

[Marc Chesney](#), professeur de finance à l'Université de Zurich, rappelle que la garantie implicite de l'Etat en cas de crise financière permet à ces banques de se financer à des taux préférentiels. Le FMI avait estimé leurs gains à 26,7 milliards de francs pour l'année 2012.

Cette garantie les incite à réaliser des opérations risquées. Comme avec les produits dérivés censés permettre aux entreprises de s'assurer contre différents types de risques, en réalité un terrain de jeu prisé par les spéculateurs. Ne figurant pas dans le bilan des banques, ils représentent un volume d'affaires colossal: en 2017 pour Credit Suisse, ce volume se montait à 28'800 milliards, soit 38 fois la somme de son bilan, 687 fois le montant de ses fonds propres et 43 fois le PIB helvétique. Autres opérations risquées: les

produits structurés, cette combinaison peu transparente de plusieurs dérivés qui a conduit à la crise financière de 2008 et qui, pour les banques helvétiques, représentent un volume de 275 milliards.

Chesney estime que le niveau des fonds propres devrait atteindre 20 à 30% de la somme du bilan pour que la garantie implicite de l'Etat disparaisse. En la matière, il ne fait pas figure d'extrémiste. L'économiste américaine [Anat Admati](#), de l'Université de Stanford et docteur *honoris causa* de l'Université de Zurich, préconise également un pourcentage du même ordre.

Jusqu'à présent les banques ont réussi à écarter cette exigence. Elles continueront donc à pouvoir emprunter à bon compte grâce au filet de sécurité de l'Etat et à jouer impunément dans le grand casino financier. Jusqu'à la prochaine crise que nombre d'analystes, dont le célèbre économiste [Nouriel Roubini](#), prévoient pour l'an prochain.

## Renouveau des trains de nuit: pas pour la Suisse occidentale

Le traitement indigne des seuls passagers en provenance d'Italie dans le train de nuit Paris-Venise et retour, interdit d'arrêt en Suisse

---

Michel Béguelin - 13 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35839>

Deux tendances de fond revalorisent les trains de nuit en Europe. D'une part, l'essoufflement de la grande

vitesse de jour sur notre continent hors des liaisons existantes; d'autre part, l'exigence climatique imposant

de transférer du trafic aérien vers le rail, pour les distances les plus adaptées à ce dernier et disposant de marges de

capacité.

En bonne logique, notre réseau national, au cœur du continent, est appelé à jouer un rôle incontournable dans le futur marché européen. En fait, cette [renaissance des trains de nuit](#) éclaire cruellement quelques grosses lacunes du réseau ferroviaire suisse.

Depuis deux, trois ans, le marché des trains de nuits rebondit. En Scandinavie, à l'exemple de la Suède et de la Norvège où le taux d'utilisation approche les 100% avec un système de bourse des lits. En Europe de l'Est et en Allemagne où les chemins de fer autrichiens OeBB exploitent 24 liaisons *Nightjet* et *Euronight*. Il s'agit encore de marchés de niche que les Autrichiens, en particulier, ont toujours su rentabiliser.

L'obstacle le plus important pour une expansion significative reste la nécessité d'acquérir un nouveau matériel roulant adapté à la clientèle actuelle. Les producteurs européens - dont le Suisse Stalder - livrent au mieux quelques dizaines de wagons par an. Il faudra attendre 2022 pour mettre en service treize nouveaux trains de sept voitures permettant de répondre à la demande aujourd'hui programmée.

### **Zurich deuxième hub européen**

Au départ et à destination de notre pays, des trains de nuit réguliers partent de Zurich (Bâle) à destination de

Hambourg, Berlin, Vienne/Budapest, Prague et Graz. Zurich est, après Vienne, le deuxième *hub* le plus important d'Europe pour ce trafic. Avec les OeBB, le plus important opérateur européen, les CFF jouent le jeu de la [collaboration internationale](#) la plus étroite. «*Ils gèrent les trains, les nettoient, vendent nos billets et nous font de la publicité*» se réjouissent les [OeBB](#). Le succès est indéniable et les développements certains.

La Suisse occidentale, soit Berne et Genève/Lausanne, n'est plus desservie par des trains de nuit, comme elle l'était jusque vers le dernier quart du siècle dernier, pour rejoindre la Côte d'Azur, Paris/Londres, Milan/Venise, la Côte adriatique et Rome. La dernière liaison, supprimée en 2005, fut le Pablo Casals Zurich - Barcelone.

Bien sûr, la grande vitesse ferroviaire diurne et le *low cost* aérien ont changé la donne, à Genève-Cointrin plus qu'à Zurich-Kloten. De toute façon la [priorité climatique](#) brasse maintenant les cartes partout en Europe. Par conséquent aussi pour le marché de la Suisse occidentale.

### **Le marché italien...**

L'Italie, avec sa longue botte, exploite en 2019 un marché intérieur de trains de nuit qui a gardé son dynamisme, malgré les progrès remarquables de la grande vitesse sur le réseau national en forme de T soit: Turin-Milan-Venise et Milan-Rome-Naples, 20 trains par

nuit, plus quatre périodiques en fin de semaine. Les trains Torino/Milano-Lecce et vers la Sicile assurent évidemment la plus grande part du trafic. Un bel exemple de complémentarité.

Sur le plan international, il existe sept liaisons exploitées par les OeBB depuis l'Autriche et l'Allemagne: Vienne-Linz-Venise, Vienne-Florence-Rome, Vienne-Vérone-Milan, Vienne-Pise-Livourne, Munich-Salzburg-Venise, Munich-Salzburg-Florence-Rome, Munich-Salzburg-Vérone-Milan.

### **... et le train fantôme Thello**

Depuis 2011, un train de nuit tout confort - wagons-lits, couchettes, voiture restaurant et bar, désormais wifi - traverse la Suisse de Vallorbe à Domodossola et inversement. Depuis Paris, les week-ends, il dessert Dijon, Milan, Brescia, Vérone, Vicenza, Padoue, Venise et revient le lendemain. Il est affrété par l'opérateur ferroviaire Thello, entreprise du groupe Trenitalia (70 convois par année environ; durant la semaine le train passe par le Mont-Cenis).

Mais la Suisse - pas les CFF, mais les autorités douanières - s'oppose fermement à un arrêt commercial sur son territoire. Aucun voyageur ne peut y descendre ou y monter; le [train fantôme](#) s'arrête à Lausanne pour des raisons de service exclusivement. Ce train est soumis dans notre pays à un statut original: il a reçu un tracé de train de fret, non pas

de train de voyageurs.

Du coup, la régularité de l'horaire s'en trouve très dégradée: «*Entre janvier et septembre 2019, chacun de ces trains a cumulé un retard moyen de [97 minutes](#)(p 14) en Suisse.*» Et cela pour deux causes principales: des contrôles douaniers dans le sens Italie-France et des chantiers d'infrastructure. D'où de nombreuses questions dont l'une, non ferroviaire, est déterminante pour l'avenir des trains de nuit dans notre pays: les contrôles administratifs aux frontières nationales.

### **Contrôles douaniers tatillons et discriminatoires**

Au cours des années, dans le sens Milan-Paris seulement, ce qui est clairement discriminatoire, [Thello](#) (p. 15) a mis en place les procédures de contrôle suivantes avec les autorités italiennes et suisses: filtrage à quai à Milan avec la police italienne afin de renforcer les contrôles des documents des voyageurs, exigence de billets nominatifs, contrôle avec les douanes suisses concernant tout ce qui a été mis en place à Milan. En outre, la douane suisse effectue, dès Domodossola, le contrôle de chaque compartiment et de chaque voyageur en les réveillant, contrairement au système classique où l'agent wagon-lit présente les documents de transport des voyageurs de tout le wagon sans les déranger. Selon l'occupation, les retards ainsi engendrés

peuvent s'élever entre 70 et 90 minutes.

A cette cause de retard s'ajoute en Suisse la difficulté représentée par des travaux particulièrement denses sur les infrastructures des grands axes proches de la saturation. Ensemble, ces deux causes expliquent le total moyen de 97 minutes de retard par train entre janvier et septembre 2019. On ignore si ces temps sont intégrés dans la statistique de la ligne du Simplon, l'une des pires du réseau.

### **La crédibilité de la Suisse mise en cause**

Une chose est certaine: la «*qualité*» offerte sur son territoire par la Suisse aux trains Thello en provenance d'Italie est tout simplement désastreuse - à l'opposé de notre réputation d'excellence ferroviaire. Le nombre de voyageurs ainsi maltraités sur notre sol peut être estimé entre 20'000 et 25'000 par an. Et cette situation perdure depuis 2011.

Sur le plan strictement ferroviaire, la comparaison des deux marchés trains de nuit, soit Italie-Autriche et au-delà ainsi qu'Italie-Suisse et au-delà, donne des résultats impressionnants. Dans le premier cas, on compte sept liaisons quotidiennes confortables, sans dérangements, à l'horaire crédible. Dans le second, durant une quarantaine de week-ends, circule un véritable train fantôme sans arrêt,

systématiquement en retard, dans lequel tous les voyageurs sont réveillés au milieu de la nuit. Un service ultra réduit pour une part évidemment mineure du marché Paris-Milan aller et retour dont le potentiel global se situe entre 200'000 et 230'000 voyageurs.

Dans les conditions actuelles de contrôles douaniers en trafic nocturne voyageurs avec l'Italie, la Suisse est hors course dans la renaissance du rail. Aussi bien en ce qui concerne sa propre part de trafic que la part de transit en provenance ou à destination de l'Allemagne et du Nord du continent. Le fait est avéré.

Sur le plan purement ferroviaire, les chantiers d'infrastructures, tels par exemple les nécessaires travaux d'amélioration au sud du Simplon ou l'achèvement de la double voie dans le tunnel du Lötschberg, vont encore compliquer les choses à court et moyen termes. A noter que les [raccordements en Allemagne](#) aux deux transversales alpines souffrent des mêmes maux que chez nous. En Italie, heureusement, la situation devrait s'améliorer plus rapidement.

Pour tous ces aspects, l'Office fédéral des transports est à l'œuvre, en particulier en matière de coordination et de suivi des grands chantiers de part et d'autre des frontières. En revanche, l'OFT n'est pour rien dans le scandale du contrôle douanier suisse renforcé pour tous les voyageurs dans un train dont

ils ne peuvent pas descendre sur notre territoire. L'affaire n'est pas davantage de la compétence des CFF. Mais bien de celle de l'[Administration fédérale des douanes](#), rattachée au département fédéral des

finances.

Il est urgent de mettre fin au scandale des contrôles douaniers, qui ridiculise notre pays et contrecarre tous les efforts entrepris pour

développer le rail. La solution passe par une collaboration interne au niveau fédéral, entre les deux départements concernés. Elle devrait s'imposer sans délai, et si possible sans guerre de tranchées.

## La densification d'une zone à bâtir demande une politique du logement ambitieuse

La pratique de la ville de Nyon en matière de construction fournit des pistes intéressantes

Michel Rey - 11 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35836>

La densification des zones à bâtir existantes des années 60, notamment des zones villas, s'avère complexe et aléatoire pour une commune ([DP 2265](#)). Difficile de coordonner les projets des nombreux propriétaires souvent jaloux de leurs droits de propriété.

De plus, un danger guette ces zones, surtout dans les communes soumises à forte pression démographique: le rachat de maisons familiales agrémentées souvent d'un jardin par des promoteurs immobiliers. Acquises à un prix fort, elles sont démolies et remplacées par des immeubles d'appartements en propriété par étage. Il en résulte une *gentrification* sociale de ces quartiers qui perdent aussi de leur qualité (moins de verdure, plus de béton et de trafic). Est-il possible d'entraver cette évolution?

L'expérience menée par la

commune de Nyon, présentée à [Granges](#) par Bernard Woelfrey, est intéressante. Cette commune fait partie de l'agglomération du Grand Genève. Elle connaît une forte expansion démographique. En 50 ans, sa population est passée de 6'000 à 21'000 habitants. Et, d'ici 2030, la ville devrait en accueillir 8'000 supplémentaires.

Autant dire que Nyon subit une forte pression immobilière. La ville a déjà connu un fort développement dans les années 60. Elle héberge un patrimoine immobilier au bout de son premier cycle de vie, construit selon des normes énergétiques, phoniques et de confort qui ne répondent plus aux standards d'aujourd'hui. En 2030, 4 ménages sur 5 habiteront dans le parc immobilier existant. Une part non négligeable de cette population risque donc de devoir quitter son logement. Aussi les autorités sont-elles

condamnées à négocier avec les propriétaires, tant pour les transformations des immeubles existants que pour les nouveaux quartiers.

### Encadrer les rénovations et transformations d'immeubles existants

Pour les propriétaires qui doivent procéder aux aménagements de leurs immeubles, les investissements peuvent se révéler conséquents. Ils sont alors tentés de répondre aux sollicitations des promoteurs immobiliers. Aussi la question d'une démolition / reconstruction plutôt qu'une rénovation est-elle envisagée. Elle est soumise à autorisation.

Avant d'entrer en matière, la commune de Nyon tente de s'assurer que l'option retenue est la meilleure et qu'elle prend en compte plusieurs aspects.

Certes, la décision finale appartient à l'investisseur. Mais pour octroyer son autorisation, l'exécutif communal formule trois exigences.

Il faut d'abord que les occupants de l'immeuble puissent se reloger dans la commune, en principe dans les bâtiments rénovés ou construits après démolition. Il s'agit de garantir la mixité sociale constitutive de l'urbanité de la ville et d'éviter que les habitants quittent leur quartier.

La deuxième exigence concerne le maintien d'un prix de location au mètre carré à un niveau supportable pour les habitants concernés. Le prix de référence actuel se situe au maximum à 230 francs par an hors charge. Ce prix de location augmente toutefois dans la mesure où la taille des logements s'accroît pour répondre au standard actuel.

Enfin la priorité doit être donnée aux résidents nyonnais. La ville veut éviter le départ de ses habitants et leur remplacement par de nouveaux arrivants de l'extérieur.

Pour les nouveaux quartiers, les propriétaires fonciers et les

bénéficiaires de droits de superficie obtiennent des bonus d'utilisation, soit la possibilité de bâtir davantage. En contrepartie, la commune oblige les maîtres d'ouvrage à réaliser une part de logements d'utilité publique (25%). Elle engage également des négociations directes avec les investisseurs pour obtenir le financement d'équipements collectifs de proximité, comme les crèches et les maisons de quartier. Compte tenu de son attractivité, Nyon est en position de force pour négocier avec des promoteurs intéressés à investir dans la commune.

### **Le logement doit faire partie des priorités communales**

Cette politique volontariste de la commune en matière de logement s'inscrit dans le [Programme de législature 2016-2021](#) de la Municipalité. Elle a pour ambition *«d'orienter le marché du logement afin de répondre aux différents besoins de la population»*. Cette politique vise à offrir à la classe moyenne et populaire, aux familles, aux seniors et aux jeunes ménages l'accès à un logement rénové ou neuf à un loyer abordable. Elle s'appuie sur une analyse fine par

quartier du patrimoine immobilier et des habitants.

Pour concrétiser cette politique, la commune veut encore créer une société immobilière pour acheter des terrains et des immeubles. Elle a également décidé l'engagement d'un délégué au logement, chargé de coordonner toutes ces actions.

La stratégie communale s'appuie notamment sur la [loi vaudoise](#) de 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif qui offre aux communes des outils d'intervention en matière de prévention du bâti existant. Un propriétaire ne peut pas réaliser n'importe quel type de travaux et les répercuter sans autre sur les loyers.

Cette politique communale du logement s'inscrit dans la durée. Elle est trop récente pour en évaluer les résultats. Un bilan des actions menées est prévu pour la fin 2021. Mais on notera que les différents préavis présentés par la Municipalité ont tous été acceptés par le législatif. La commune est donc en mesure de jouer un rôle déterminant pour garantir une offre diversifiée de logements sur son territoire.

# Courbet et Hodler, même combat!

«Courbet/Hodler. Une rencontre», sous la dir. de Diana Blome et Niklaus Manuel Güdel, Genève, Ed. Notari, 2019, 252 pages

Pierre Jeanneret - 03 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35819>

Une [exposition](#) basée sur la rencontre artistique de Courbet et Hodler se tient jusqu'au 2 janvier 2020 au Musée Gustave Courbet à Ornans, en collaboration avec les [Archives Jura Brüscheweiler](#). Elle ne sera malheureusement pas présentée ultérieurement en Suisse.

En revanche, un [ouvrage](#) remarquable a été publié à cette occasion. C'est beaucoup plus qu'un «*beau livre*» à offrir - ou à s'offrir à soi-même - pour les Fêtes, quand bien même les reproductions de tableaux y sont d'une qualité exceptionnelle. Une série de textes rédigés par plusieurs auteurs, clairs et accessibles au profane, éclairent les rapports directs ou indirects entre les deux artistes.

Même si l'existence d'une rencontre directe, physique ne peut être prouvée, la comparaison entre eux est loin d'être «*parachutée*». On constate d'abord que les débuts de Ferdinand Hodler à Genève, où il était arrivé depuis peu, furent fortement influencés par l'œuvre de Gustave Courbet, alors exilé en Suisse, où les travaux du célèbre réfugié de la Commune de Paris ne passaient pas inaperçus.

Relevons, sans prétendre à l'exhaustivité, une série de points de convergence. On

notera d'abord l'importance des autoportraits, qui jalonnent chacune de leurs œuvres respectives. Mais aussi celle des portraits, notamment familiaux. Courbet a peint avec délicatesse sa sœur Zélie, déjà souffrante, qui allait mourir jeune. Il y a davantage de froideur analytique chez Hodler, dans sa fameuse série consacrée à l'agonie de sa maîtresse Valentine Godé-Darel. Les deux artistes ont représenté aussi des êtres furieux, des «*fous*», des personnages hors de la norme sociale.

L'un et l'autre se sont attachés à montrer la puissance du peuple, des travailleurs. Qu'il s'agisse du *Bûcheron* ou du *Faucheur* chez Hodler, des paysans francs-comtois ou du *Chemineau* chez le proudhonien Courbet.

Puissance de l'homme, mais surtout de la nature. L'un et l'autre ont sublimé la montagne, le roc, dans les Alpes ou le Jura. L'eau est représentée tantôt comme une grande surface plane (dans les fameux tableaux lémaniques de Hodler), tantôt bouillonnante. On constate une étonnante similitude entre leurs vues de rivières et ruisseaux, où les eaux se bousculent sur leur tapis de pierres. La nature est volontiers représentée en hiver. La neige en exalte alors

la pureté, mais aussi le caractère hostile. Tant Courbet que Hodler procédèrent volontiers par séries, reprenant inlassablement un même thème, notamment dans leurs paysages.

Les reproductions du livre accordent la place qu'ils méritent aux arbres et aux plantes, ainsi qu'à l'univers floral, présent chez les deux artistes. Comme l'est aussi le monde des animaux: bétail chez Hodler, gibier chez Courbet, à l'image du *Chevreuil chassé aux écoutes*.

Si l'un et l'autre représentent la femme et traduisent la sensualité, le désir - fût-ce parfois de manière allégorique dans *La Source* de Courbet - chez ce dernier on sent encore l'influence du classicisme, le goût des carnations propre au Titien. Hodler est plus moderne, ses chairs féminines exhibées et verdâtres (qui avaient tout pour choquer le bourgeois!) annoncent l'expressionnisme d'un Schiele.

Mais plus important encore que cette comparaison point par point entre les thèmes et la manière de leurs tableaux, c'est leur farouche esprit d'indépendance qui les rapproche. Les deux créateurs furent des hommes libres, rejetant les conventions, les règles académiques, comme en

témoignent le célèbre *Enterrement à Ornans* de Courbet (sans parler de *l'Origine du monde*) et *La Nuit aux corps contorsionnés* de Hodler.

Relevons enfin un trait commun plus prosaïque: la capacité des deux artistes à mettre en valeur leur travail, à faire leur propre promotion, en un mot cru à se vendre. Ils étaient aussi des hommes d'affaires avisés! En cela, ils étaient en avance sur leur temps et annonçaient une

tendance qui s'est développée dans l'art contemporain.

L'ouvrage lié à l'exposition d'Ornans offre donc, à côté de très belles reproductions des toiles, de documents photographiques et autres, une série d'éléments d'analyse qui ont le mérite de ne jamais céder au jargon.

Il s'achève sur l'autobiographie rédigée par chacun des deux hommes. On y relèvera cette définition du réalisme par

Courbet (qui parle de lui à la troisième personne): «*Dans son idée à lui, c'était une conclusion humaine réveillant les forces propres de l'homme envers et contre le paganisme, l'art grec et romain, la Renaissance, le catholicisme, les dieux et les demi-dieux, c'est-à-dire l'idéal conventionnel.*» Et ces mots de Hodler évoquant ses années de misère: «*Malgré tout cela, je me sentais le plus heureux du monde, j'étais libre de mes allures et sous la domination de personne.*»

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### «**La voix des poètes et des philosophes dans la politique**»

<http://www.nhg.ch/fr/>

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007184/2013-01-10/>

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012024/2012-05-31/>

<https://www.nzz.ch/article9V1ZY-1.308795>

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010106/2015-03-20/>

### **UBS et Credit Suisse: trop modeste renforcement des exigences de fonds propres**

<https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/medienmitteilungen/medienmitteilungen.msg-id-77254.html>

<https://zeitungsarchiv.nzz.ch/neue-zuercher-zeitung-vom-28-11-2019-seite-23.html?hint=9945505>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Grossbank-Westliche-Demokratien-im-Griff-der-Finanzdiktatur>

<https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Auf-Aufklaerungsmission-in-der-Bank>

enstadt/story/21507034

[https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/qui-est-cet-economiste-qui-predit-un-crash-economique-en-2020\\_2038447.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/qui-est-cet-economiste-qui-predit-un-crash-economique-en-2020_2038447.html)

### **Renouveau des trains de nuit: pas pour la Suisse occidentale**

<https://www.letemps.ch/dossiers/ronde-trains-nuit>

<https://company.sbb.ch/fr/medias/service-de-presse/communiqués-de-presse/detail.html/2019/11/2311-1>

<https://lecourrier.ch/2019/09/09/la-mue-du-train-de-nuit/>

<https://www.24heures.ch/economie/effet-greta-relance-trains-nuit-europe/story/11397507>

<https://www.letemps.ch/suisse/train-nuit-traverse-lausanne-sarreter>

[http://www.bahnjournalisten.ch/files/anlaesse/referate/Nachtzuege\\_Thello\\_Roberto%20Rebaudo.pdf](http://www.bahnjournalisten.ch/files/anlaesse/referate/Nachtzuege_Thello_Roberto%20Rebaudo.pdf)

[http://www.bahnjournalisten.ch/files/anlaesse/referate/Nachtzuege\\_Thello\\_Roberto%20Rebaudo.pdf](http://www.bahnjournalisten.ch/files/anlaesse/referate/Nachtzuege_Thello_Roberto%20Rebaudo.pdf)

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20184114>

<https://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/Lettre-OFT-à-MB.pdf>

### **La densification d'une zone à bâtir demande une politique du logement ambitieuse**

<https://www.domainepublic.ch/articles/35750>

<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/das-bwo/grenchner-wohntage.html>

<https://www.nyon.ch/fr/officiel/autorites/programme-de-legislature-2016-2021-1085-109358>

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/840.15?key=1547114462064&id=14afeef2-d9bb-4c90-8e7c-0fd8ea446202>

### **Courbet et Hodler, même combat!**

<http://www.musee-courbet.fr/?exposition=exposition-courbet-hodler>

<https://www.archivesjb.ch/>

<http://www.editionsnotari.ch/collections/hodleriana/courbet-hodler-une-rencontre.html>